

Communiqué de presse - Jeudi 13 décembre 2018

Discriminations au logement : ça suffit !

L'accès au logement est un droit fondamental et, pourtant, il apparaît aujourd'hui comme un des principaux domaines de discrimination juste après l'emploi (47%). La perception des discriminations dans l'accès au logement privé est massive pour près d'une personne interrogée sur deux (les discriminations y sont fréquentes, ou très fréquentes).

Dans le cadre de la « Semaine parisienne de lutte contre les discriminations » (8 au 15 décembre), Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains, et Ian Brossat, adjoint en charge du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence, ont souhaité lancer avec l'ADIL un numéro de téléphone dédié (**01 42 79 50 44**) pour lutter contre les discriminations à l'accès au logement privé.

Ce service répond à plusieurs objectifs :

- Apporter écoute et informations aux personnes pensant être victimes de discriminations au logement;
- Encourager le signalement des situations discriminantes et constitutives d'abus de droit et en saisir le Défenseur des droits ;
- Enrayer les pratiques discriminatoires dans l'accès au logement.

La discrimination au logement est un délit puni par la loi, ne l'oublions pas !



Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr